



Août - Septembre
2017 - IR8-1



Mouvement Retrouvailles
adopté(e)s - non adopté(e)s - parents
Info-Retrouvailles

Mot de la présidente



La grande rentrée...

L'heure de la grande rentrée sonnera bientôt. Comme toute bonne chose a une fin, pour la plupart, les vacances sont terminées, pour d'autres elles s'achèvent. Il nous faut reprendre le bâton du pèlerin et avancer vers la nouvelle saison qui s'annonce, reprendre les choses là où nous les avons laissées, continuer nos combats et poursuivre notre chemin.

La saison dernière a été des plus occupées et tout de même prolifique. Nous avons gagné quelques batailles, mais non la guerre. Cette année, nous continuerons de nous faire entendre et de nous impliquer grandement pour que la loi 113, dont la mise en vigueur sera au plus tard le 16 juin 2018, soit appliquée de façon précise et que tous ceux et celles qui pourront en bénéficier soient informés des avancées, au fur et à mesure qu'elles se feront.

La reprise des travaux parlementaires à l'automne amènera certainement quelques demandes auprès du gouvernement afin de préciser certains points de la loi et/ou afin de mettre en place des mécanismes plus précis que ce dont il a été question jusqu'à maintenant. Quelques pétitions seront à prévoir, notamment sur l'accès aux antécédents médicaux et pour la fratrie. À suivre.

Nous sommes heureux de vous retrouver et en grande forme pour entreprendre la nouvelles saison 2017-2018. Surveillez notre page Facebook, notre site Internet et votre Info-Retrouvailles pour toutes les nouvelles, pour toutes les activités à prévoir, pour la mise en vigueur de la loi 113, etc. Nous sommes là pour vous aider. N'hésitez surtout pas à nous contacter au besoin.

Bonne saison 2017-2018 !

Caroline Fortin, présidente

facebook

Horaire estival

Notez que le siège social sera fermé du jusqu'au 4 septembre inclusivement pour une pause estivale bien méritée.

Si vous nous contactez, n'hésitez pas à nous laisser un message et nous vous rappellerons dès notre retour. Nous vous rappelons qu'il est important de bien laisser vos coordonnées téléphoniques lors de votre appel. Vous pouvez également nous contacter par courrier électronique ou par la poste régulière.

Notez que nos bénévoles régionaux sont là pour vous aider. N'hésitez pas à les contacter pour obtenir des informations.

Saison 2017-2018

La nouvelle saison 2017-2018 reprendra dans quelques semaines avec ses activités régulières régionales. Nos bénévoles seront prêts sous peu à reprendre le flambeau pour une autre année afin de vous servir adéquatement.

Les activités régulières débuteront en septembre et octobre, selon les régions. Suivez-nous sur notre site Internet et/ou sur notre page Facebook pour les horaires et les lieux de rencontre. Il est à noter que certaines activités peuvent varier d'endroit d'une fois à l'autre ; soyez tous vigilants lorsque vous prendrez l'information.



Nous aimerions vous rappeler que si vous avez déjà été membre du Mouvement Retrouvailles par le passé (plus de 3 à 5 ans), et que vous avez modifié vos coordonnées ou que vous avez réalisé des retrouvailles avec la personne recherchée ou que vous avez obtenu des résultats du Centre jeunesse ou quoique ce soit d'autre, veuillez prendre quelques minutes pour nous en aviser.

Nous avons encore plusieurs dossiers pour lesquels aucune mise à jour récente n'a été effectuée et certaines retrouvailles ne peuvent avoir lieu, faute de renseignements exacts au dossier. De plus, nous aimerions offrir la possibilité à tous de placer "gratuitement" un avis de recherche sur notre site Internet.

Nous tenons à remercier les nombreuses personnes qui nous ont contacté en cours d'année pour la mise à jour de leur dossier.

N'hésitez pas à nous contacter au 418-903-9960 ou 1-888-646-1060 ou par courriel à : cfortin@mouvement-retrouvailles.gc.ca

Renouvellement 2018

Le temps de renouveler votre carte de membre pour l'année 2018 s'en vient. Compte tenu de notre caractère bénévole, nos principales sources de financement sont les frais d'inscription au Mouvement Retrouvailles et la carte de membre régionale annuelle. Comme nous n'avons pas haussé nos tarifications depuis des dizaines d'années, voire plus, il a été décidé que le coût pour le renouvellement de la carte 2018 passera à 15\$ et que les adhésions faites à compter du 1^{er} janvier 2018 seront au coût de 40 \$.

Il est à noter que le coût de la carte de membre régionale annuelle est entièrement versé à l'équipe régionale pour les aider à faire fonctionner la région et leur permettre de vous offrir une gamme plus vaste de services :

1. Café-rencontre (gratuit pour les membres et 3 \$ pour les non-membres) ;
2. Service de relation d'aide, groupes de support, accueil des nouveaux membres ;
3. Service d'accompagnement avant, pendant et après vos retrouvailles ;
4. Service d'information par l'entremise des chaînes téléphoniques ;
5. Service d'accueil et d'écoute téléphonique du lundi au vendredi.

Vous devriez recevoir d'ici la fin du mois d'octobre, un avis de renouvellement. Si vous ne recevez pas de renouvellement postal, vérifiez la date sur votre dernière carte et contactez-nous pour renouveler le tout au coût de **15 \$ pour l'année**.

Il est important d'aviser le Mouvement Retrouvailles de même que le Centre jeunesse détenteur de votre dossier de vos changements d'adresse et de numéro de téléphone. S'il-vous-plaît, nous aviser également si vous avez effectué vos retrouvailles.

N'oubliez pas de promouvoir notre organisme auprès de vos connaissances, votre famille, vos collègues de bureau... sait-on jamais, d'autres pourraient se joindre à nous. Merci de votre collaboration.

Pour maintenir et améliorer les services ci-haut mentionnés, nous sollicitons votre aide financière en vous demandant d'ajouter un montant supplémentaire lors du renouvellement de votre carte de membre. Toutes les contributions que vous ferez seront directement et entièrement utilisés pour améliorer les services que nous vous offrons. Nous vous remercions à l'avance de votre aide si précieuse et nécessaire.

IMPORTANT : Lorsque vous nous contactez par téléphone, laissez-nous votre nom, numéro de téléphone et votre ville de résidence. Nous vous rappellerons rapidement. Votre appel est important pour nous et il nous fera plaisir de vous aider dans vos démarches. Si vous désirez rencontrer un(e) responsable, n'hésitez pas à nous appeler et nous pourrons faire en sorte de vous fixer un rendez-vous.

	<p>Mouvement RETROUVAILLES Adopté(e)s - Non adopté(e)s - Parents</p> <p>Carte de membre</p> <p>Nom: _____</p> <p>#BD : _____ #membre: _____ Année: _____</p> <p>Directeur(trice) régional(e): _____</p>
---	--

Volet politique



Que dire de plus que « bravo » encore une fois. Nous continuons de surfer sur cette vague de joie qui nous a envahi le 16 juin dernier. Vous avez été nombreux et nombreuses à féliciter les travaux qui ont été fait par les gens du Mouvement Retrouvailles et par tous les individus qui se sont manifestés pour l'avancement du Québec en matière de droit aux origines. Sachez que vos commentaires ont été très appréciés et qu'ils sont source d'énergie pour nos troupes.

Nous continuons à travailler pour faire avancer les choses et pour s'assurer que tout sera fait en bonne et due forme.

Surveillez attentivement, au cours des prochaines semaines et mois, les informations qui seront transmises via le ministère de la Santé et des Services sociaux. Le portail [Santé Mieux-être du gouvernement du Québec](#), section « Programme et mesures d'aide », vous fournira les détails quant aux nouvelles dispositions. Un FAQ (forum aux questions) sera également rendu disponible.

Actuellement, ce qui est disponible sur ce portail se résume à ce qui suit :

Modifications à la loi

Le projet de loi n° 113 intitulé « Loi modifiant le Code civil et d'autres dispositions législatives en matière d'adoption et de communication de renseignements » a été adopté le 16 juin 2017. La nouvelle loi remplace des dispositions au Code civil et à la Loi sur la protection de la jeunesse. Plusieurs de ces dispositions entreront en vigueur à différentes dates fixées par le gouvernement d'ici **au 16 juin 2018**. **D'ici là, les dispositions actuelles continuent de s'appliquer.**

Personnes adoptées au Québec *avant* l'entrée en vigueur de la loi

- Votre identité demeurera protégée et les renseignements qui vous concernent demeureront confidentiels. Cela signifie que votre identité ne pourra pas être révélée à votre mère ou votre père biologique s'il en fait la demande, sauf si vous y consentez. Si vous acceptez que votre identité et les renseignements qui vous concernent soient communiqués à votre parent biologique, vous devrez en informer les autorités concernées.
- Vous aurez le droit de connaître votre prénom et votre nom d'origine à l'entrée en vigueur de la loi, soit **à partir du 16 juin 2018**, si ces renseignements sont disponibles.
- Douze mois après la date d'entrée en vigueur de la loi, soit **à partir du 16 juin 2019 au plus tard**, vous aurez le droit de connaître le prénom et le nom de votre mère ou de votre père biologique si ceux-ci n'ont pas communiqué avec les autorités concernées pour signifier leur refus que leur identité soit communiquée.

Dans le cas où votre mère ou votre père biologique serait décédé, vous aurez le droit de connaître son prénom et son nom à la date d'entrée en vigueur de la loi, soit **au plus tard le 16 juin 2018**, si, à cette date, elle ou il est décédé depuis 1 an ou plus. Si, au moment de l'entrée en vigueur de

la loi, votre mère ou père n'est pas décédé depuis 1 an ou plus, vous devrez attendre qu'un an se soit écoulé après le décès pour avoir accès aux renseignements.

- Douze mois après la date d'entrée en vigueur de la loi, soit **au plus tard le 16 juin 2019**, vous aurez le droit d'obtenir les renseignements qui vous permettront de prendre contact avec votre mère ou père biologique. Cette démarche sera possible à condition que votre parent biologique n'ait pas indiqué aux autorités concernées qu'il refusait que ces renseignements soient communiqués.

Personnes adoptées au Québec et leurs frères et sœurs biologiques

Si vous avez été adopté au Québec, ou si vous êtes le frère ou la sœur biologique d'une personne adoptée au Québec, vous aurez le droit d'obtenir des renseignements concernant l'identité de vos frères et sœurs biologiques, qu'ils aient été adoptés ou non. Vous aurez aussi le droit d'obtenir les renseignements qui vous permettront de prendre contact avec eux.

Vous pourrez faire cette démarche **à partir du mois de juin 2019**. **Les 2 conditions suivantes devront toutefois être respectées** :

- votre frère ou votre sœur et vous-même demandez tous les deux à connaître votre identité ou à entrer en contact;
- la communication de ces renseignements ne révèle pas l'identité de l'un ou l'autre de vos parents biologiques, s'il a indiqué aux autorités concernées son refus que son identité soit communiquée. Cette condition ne concerne pas les parents biologiques qui sont décédés depuis 1 an ou plus.

Personnes ayant confié un enfant en adoption au Québec avant l'entrée en vigueur de la loi

Votre enfant adopté pourra connaître votre identité **à partir du mois de juin 2019**, s'il en fait la demande.

Toutefois, si vous souhaitez que votre identité demeure confidentielle, vous pourrez l'indiquer aux autorités concernées. Vous pourrez le faire par téléphone, à partir du mois de juin 2018. Une ligne téléphonique sera mise en place à cet effet. Si vous aviez déjà demandé que votre identité demeure confidentielle, vous n'aurez pas à le demander de nouveau.

L'information concernant l'identité de votre enfant biologique demeurera toutefois confidentielle. Vous ne pourrez donc pas obtenir de renseignements à ce sujet.



Surveillez également notre page Facebook et notre site Internet pour tous les détails.

COLLOQUE 2018 – 35 ans d'existence!

En 2018, le Mouvement Retrouvailles soulignera son 35^e anniversaire d'existence et l'adoption de la loi 113 !

Le colloque annuel sera donc axé sur cet anniversaire et sur l'événement majeur de l'année 2017, l'ouverture des dossiers d'adoption pour les personnes confiées à l'adoption. Le tout se déroulera une formule « après-midi/souper/soirée ». La date du 5 mai 2018 et la rive-sud de Montréal ont été retenues pour l'événement.



L'endroit exact et l'horaire restent à déterminer.



**RÉSERVEZ VOTRE DATE,
DÈS MAINTENANT!**

Maison généralice des Soeurs du Bon-Pasteur – Québec (VISITE)

Nous sommes à organiser une visite à la Maison généralice des Soeurs du Bon-Pasteur de Québec, afin de visiter leur exposition, notamment sur la Crèche St-Vincent-de-Paul, mais aussi sur l'œuvre des Soeurs du Bon-Pasteur <http://www.soeursdubonpasteur.ca/>



L'activité, se tiendra en novembre, soit le 11, 12 ou 26 novembre. L'heure reste à déterminer. Le stationnement est gratuit. Il n'y a pas de tarif fixe pour les visites guidées, mais les contributions volontaires sont encouragées. Parmi ceux qui le désirent, un magnifique livre consacré à l'histoire de la congrégation et à ses œuvres sera offert au coût de 10,00 \$.

Afin de planifier l'activité, nous avons besoin de savoir combien de personnes seront présentes. Les groupes sont de 12 personnes par guide. Pour des raisons de logistique, si vous êtes une personne à

mobilité réduite, s.v.p. nous le mentionner, il y aura un accès adapté pour vous.

Merci de nous confirmer votre présence le plus tôt possible ainsi que votre préférence sur la journée, en écrivant à Pierre Morin, Directeur des Communications – Région de Québec à l'adresse de courriel suivante : pmorin-qc@mouvement-retrouvailles.gc.ca

À suivre au prochain numéro...

« Loin des yeux, près du cœur »



L'émission « Loin des yeux, près du cœur » reprendra du service en septembre. Après une pause estivale, Mme Normay St-Pierre, son acolyte Jean-Paul et ses invité(e)s seront de retour en très grande forme.

Le Mouvement Retrouvailles, commanditaire de l'émission « **Loin des yeux, près du cœur** », diffuse directement de son site Internet, en version « Sound Cloud* », cette incontournable émission hebdomadaire. Pour avoir accès aux émissions, vous devez visitez notre page [Facebook](#) ou notre site [Internet](#). Les émissions sont également disponibles via la page Facebook de l'émission « [Loin des yeux, près du cœur](#) » ou sur le site de [Adoption – Émotions – Retrouvailles \(A.E.R.\)](#)

Si vous désirez participer à l'émission, écrivez directement à Normay St-Pierre (normay.stpierre@videotron.ca) et elle se fera un plaisir de vous contacter et vous fixer un rendez-vous téléphonique. Tout à fait sympathique comme concept, vous n'avez pas à vous présenter en studio, les enregistrements sont faits en cours de semaine et vous pouvez demeurer confortablement dans votre demeure.

L'émission a sa page Facebook sur laquelle vous pouvez placer vos commentaires et y trouver des résumés détaillés d'émission écrit par Mme Marthe Charest. Visitez-nous, écoutez-nous et laissez-nous vos commentaires. Au fil des ans, cette émission a su aider plusieurs personnes à vivre leur période d'attente lors des démarches de retrouvailles, à comprendre le processus, à se préparer pour le grand jour ou à accepter un deuil ou un refus. Certaines personnes se sont même retrouvées via l'émission. Il était donc très important que ce rendez-vous hebdomadaire demeure.

* SoundCloud est une plateforme de distribution audio en ligne sur laquelle les utilisateurs peuvent collaborer, promouvoir et distribuer leurs projets musicaux

[Cliquez ici pour écouter les émissions sur notre radio-web avec SoundCloud](#) .

Musée des Sœurs de Miséricorde – Montréal (PORTES OUVERTES)



Les 1^{er} et 2 septembre prochains, le Musée des Sœurs de Miséricorde offre des journées portes ouvertes. Le départ des visites est à 10h30 et 14h00. Prévoyez arriver 15 minutes à l'avance. Aucune réservation requise. Idéal pour les +14 ans – Gratuit

Adresse : 12435, avenue de la Miséricorde, Montréal, H4J 2G3

Si vous désirez visiter le musée à toute autre date, il vous faut prendre un rendez-vous, en contactant Autres dates : Il faut prendre un rendez-vous au 514-332-0550 poste 1-393.

Bonne visite!

Venez nous visiter en grand nombre sur notre page (cliquez sur l'image et vous serez redirigé sur notre page)

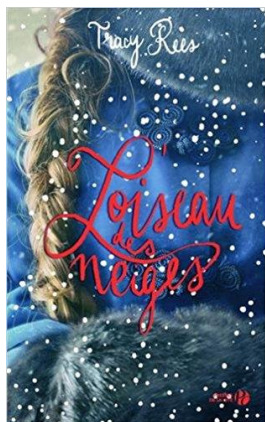
facebook



Suggestions de lecture ou autres

Vous avez des suggestions de lecture, de films, de documentaires et/ou d'activités, envoyez-nous les coordonnées par courrier électronique au : cfortin@mouvement-retrouvailles.qc.ca et nous en prendrons bonne note.

LECTURE



EN FRANÇAIS : « L'oiseau des neiges », par Tracy Rees, éditeur Presses de la Cité, octobre 2016 - Janvier 1831. Aurelia Vennaway, huit ans, héritière d'une riche famille aristocratique du comté de Surrey, découvre lors d'une promenade dans les bois du domaine familial un nouveau-né bleu de froid, posé à même la neige. Malgré l'hostilité de ses parents, elle réussit à leur faire recueillir l'enfant, qu'elle baptise Amy Snow.

A ses dix-huit ans, on découvre à Aurelia une maladie qui lui laisse peu de temps à vivre. Elle décide donc de partir en voyage quelques mois. Avant de mourir, elle laisse pour Amy une série de lettres qui vont l'aider à découvrir qui elle est et lui transmettre l'héritage qui lui revient. Amy s'embarque alors pour un périple aux quatre coins de l'Angleterre, avec, à chaque étape, une énigme à résoudre.

SÉRIE TÉLÉ - « OLIVIER », dramatique de Serge Boucher, librement adoptée du best-seller de Josélito Michaud « Dans mes yeux à moi ».

Ici Radio-Canada présentera dès septembre cette dramatique de huit épisodes de 60 minutes. Cette magnifique série racontera une histoire inspirée d'une partie de l'enfance de l'auteur du livre, et de celle des enfants qu'il a côtoyés en familles d'accueil.

OLIVIER, c'est l'histoire d'un enfant abandonné dès sa naissance et ballotté d'une famille à une autre. C'est aussi l'histoire de ces familles qui vont l'accueillir, des maisons qu'il va habiter, des villages qu'il va parcourir, des gens qu'il va rencontrer, des écoles qu'il va fréquenter. En arrière-plan, c'est aussi une page de l'histoire du Québec des années 60 à 80 : les enfants à la crèche, les familles d'accueil, l'adoption, l'influence de la religion... et les secrets de famille bien gardés.

Dans chacune des familles où il tentera de s'enraciner, des événements marquants façonneront la personnalité, le caractère, et influenceront le destin d'Olivier. Un destin fait de résiliences. Malgré un chemin parsemé d'embûches, Olivier, avec courage et ténacité, apprendra à faire confiance à la vie, à accepter les passages obligés et à espérer le meilleur. Il s'accrochera à l'objectif ultime d'avoir 18 ans pour enfin devenir autonome et avoir un certain contrôle sur sa vie, sans l'emprise de personne.



OLIVIER, une série à voir absolument dès septembre 2017 sur ICI RADIO-CANADA TÉLÉ. Pour visionner les premières images : [cliquez ici](#)

Tiré du site Internet LaPresse.ca, du 26 juillet 2017 - Article écrit par Amélie Houle, du journal Le Nouvelliste

« Lise est notre petit miracle »



Lise Couture, à gauche, était accompagnée de ses tantes Kathleen et Nicole lors de la séance de magasinage avec sa mère biologique.

PHOTO : OLIVIER CROTEAU

(Trois-Rivières) À 55 ans, Lise Couture, cette dame de Lévis qui avait lancé un véritable cri du cœur dans les médias pour retracer sa mère biologique, l'a finalement retrouvée à Trois-Rivières, le 10 février dernier. Après plusieurs mois d'attente et de démarches auprès des services adaptés pour permettre à sa mère de sortir

de sa résidence de Trois-Rivières, l'excitation était à son comble pour Mme Couture qui a réalisé un rêve de jeunesse cette semaine, soit celui d'effectuer une première sortie mère-fille avec sa mère biologique. Et quoi de mieux qu'une séance de magasinage au centre commercial pour immortaliser le tout.

C'est le cas de le dire, les yeux pétillants et la bonne humeur étaient au rendez-vous, au centre commercial Les Rivières, alors que Lise Couture et sa mère s'apprêtaient à s'offrir une séance de magasinage mère-fille pour la toute première fois.

C'était donc une journée de premières pour la dame âgée de 75 ans qui, après plus d'une dizaine d'années passées dans des résidences pour aînés, quittait son logis pour vivre ce moment unique avec sa fille. « Même si elle ne peut pas le démontrer comme nous, je trouve qu'elle a l'air bien ce matin, mais je pense que je suis plus énervée qu'elle en ce moment. J'ai même eu de la difficulté à dormir cette nuit, puisque j'avais hâte de vivre ce moment », avoue Mme Couture.

En raison de la condition de santé de la dame âgée de 75 ans qui est sous la protection de la curatelle publique, son identité ne peut cependant être dévoilée publiquement.

Rappelons qu'après plus de cinquante ans de recherches, Mme Couture, de Lévis, avait lancé un cri du cœur lors d'entrevues médiatiques, notamment dans le quotidien Le Soleil et à LCN pour faire adopter le projet de loi 113 qui a pour effet de faire passer le droit à l'identité devant le droit à la confidentialité. C'est d'ailleurs grâce à ces apparitions dans les médias que son histoire a attiré l'attention d'une de ses tantes biologiques qui avait reconnu son histoire.

La bonne humeur était donc contagieuse dès l'arrivée des deux dames en service adapté au centre commercial Les Rivières. Loin de vouloir vivre ce moment seule avec sa mère biologique, les tantes de Mme Couture, Nicole et Kathleen, souhaitaient elles aussi venir partager cet événement bien spécial avec leur sœur.

« C'était important pour nous d'être ici, car Lise est notre petit miracle. Si elle n'avait pas été ici, ma sœur n'aurait jamais vécu ce moment avant la fin de sa vie. En plus, ce qui est beau à voir, c'est que ma sœur a un contact avec sa fille qu'elle n'a jamais eu avec nous », souligne sa sœur Nicole.

De vitrine en vitrine, les moments magiques et les sourires se sont ainsi succédé pour Lise Couture et sa nouvelle famille.

« Ma mère adorait magasiner auparavant, c'est pourquoi nous avons décidé de venir ici. Je trouve ça beau de la voir, car elle regarde les vêtements dans les vitrines et ça lui permet de redécouvrir les magasins après plus de 20 ans sans y avoir mis les pieds », avoue-t-elle.

Pour faire le bonheur de la dame de 75 ans, certaines boutiques et restaurants bien précis étaient incontournables pour rendre cette journée unique. Manger une poutine et une énorme crème glacée était d'ailleurs dans la liste de souhaits de la septuagénaire.

Retrouver sa mère biologique, une priorité

Après plus de 50 ans à chercher activement sa mère biologique, Mme Couture souhaitait plus que tout retrouver ses racines familiales. « Je dois dire que cette rencontre a changé ma vie, je suis sur un nuage depuis le 10 février dernier, car ma mère est une perle. Pour moi, je ne pouvais pas mourir sans avoir vu ma mère au moins une fois dans ma vie », confie-t-elle.

Même si Kathleen était pour sa part réticente à l'idée de présenter Lise à sa sœur au départ, ce sentiment est désormais tout autre aujourd'hui. « La réaction de ma sœur a été tout le contraire de ce que j'avais pensé. Avec l'arrivée de Lise, on voit un autre côté de notre sœur qu'on ne connaissait pas. »

Pour la suite des choses, les sorties mère-fille ne devraient pas manquer, assure Lise, qui souhaite, en plus de revenir magasiner à de nombreuses reprises avec sa mère, faire une visite avec elle et ses tantes au parc portuaire de Trois-Rivières.

Les enfants à la Crèche Saint-Vincent-de-Paul

Textes tirés du « *Courrier Bon-Pasteur* », Vol. 24 – No 2, automne 2015

La maison-mère des Sœurs du Bon Pasteur nous a remis une copie de 9 numéros du Courrier Bon-Pasteur, afin de pouvoir utiliser ces parutions pour mieux vous informer sur l'histoire de cette œuvre magistrale qu'est la Crèche Saint-Vincent-de-Paul. Les responsables de ces chroniques ont mis le focus sur le dévouement, l'amour qui ont présidé et accompagné la vie de milliers d'enfants abandonnés.

À partir de 1901, les nouveau-nés qui étaient en grande partie recueillis par l'Hôpital Sacré-Cœur ou la crèche tenue par les Sœurs Grises à Montréal depuis 1885, occupent une salle de la Maison-Mère. Enfin le 3 juin 1902, selon les annales... Vous trouverez donc ci-après le texte intégral rédigé par Madeleine Gosselin, s.c.i.m. (à noter quelques modifications quant à la ponctuation et l'orthographe ont pu être apportées pour en faciliter la lecture)

Chronique historique 1926-1929

Je sais... vous attendez cette chronique! Aujourd'hui, nous faisons entrer dans nos propos un « apôtre » de l'enfance abandonné : l'abbé Victorin Germain. Dès 1924, il s'est fait le père adoptif de tous ces pauvres orphelins. Voyez son travail et son amour de l'œuvre – Extrait des annales

3 juin 1926 – Inauguration joyeuse de ce que nous pourrions nommer des lits pliants pour bains de soleil de nos bébés. Il s'agit de trois espèces de tables rectangulaires recouvertes d'une forte toile cirée, entourées d'un cadre de bois (supporté par 4 passes) et pouvant se fermer et ouvrir à volonté. Rien de plus pratique, assurément, que cette nouvelle industrie pour le bien-être physique des pauvres petits. Donc, aux beaux jours ensoleillés, la gent enfantine, de deux et trois ans, va, toute palpitante de bonheur, se baigner au soleil, les uns dans les lits pliants, les autres, dans de petites berceuses de tous genres. C'est un charme attendrissant de voir tous ces petits visages pleins de sourires désireux de caresses, hélas! Absentes, trop souvent, nous le déplorons avec Dieu et ses anges. C'est une superbe idée de sollicitude maternelle qu'a eue là notre sœur Supérieure.

4 juillet 1926 – On lit, à notre joyeuse surprise, dans le numéro du jour de l'Action Catholique : « Le docteur A. Lessard, directeur du service provincial d'hygiène, fait savoir au Conseil de la ville réuni : que la loi concernant les Crèches dans les villes s'appliquera désormais à la ville de Québec, qui devra payer, à l'avenir, 0,18 \$ par jour, par enfant. Le trésorier déclare que cela représenterait une somme annuelle de 27 000 \$, au lieu de 9 000 \$. L'avenir dira ce qui se vérifiera de cette judicieuse mesure de secours.

21 septembre 1926 – Célébration du 25^e anniversaire de la fondation de l'œuvre de la Crèche, à Québec. (date précise le 2 septembre, l'événement est célébré le 21). Voici les statistiques pour notre famille :

Enfants reçus :	4 871
Enfants décédés :	3 133
Enfants adoptés :	1 398
Enfants présents :	340

28 mars 1927 – Les journaux s'empressent de faire savoir au public que « Le Gouvernement accepte de nous prêter la somme de 200 000 \$ en se chargeant d'amortir cette dette, d'ici 30 ans et en nous libérant de tout intérêt sur cette somme » pour agrandir notre établissement actuel, depuis plusieurs années, devenu bien trop insuffisant pour répondre aux besoins de l'œuvre.

Enfants reçus au cours de ce mois :	47
Enfants décédés :	10

31 août 1927 – Enfin, c'est l'ouverture des grands travaux de notre nouvelle construction. L'on commence les fondations du futur Hospice de la Miséricorde. Et, chose encore bien providentielle, c'est un mercredi, jour consacré à St-Joseph, que début le chantier. Avons accueillis 28 bébés – fait adopter 20 ici-bas et 39 au ciel.

13 novembre 1927 – Dimanche, pour longtemps mémorable à la Crèche : monsieur l'abbé Victorin Germain, apôtre infatigable de notre Œuvre, a lancé, au cours de la semaine, une lettre autographe dans 19 300 familles de Québec. D'où une affluence exorbitante de visiteurs, de 1h00 à 5h00 sans répit aucun.

Voici un extrait de cette lettre conservée aux archives :

Cher Monsieur, ou chère Madame,

J'ai été chargé de rechercher des parents adoptifs pour 365 enfants en bas âge, absolument seuls en ce monde, sans parenté, sans soutien, sans avenir. Je veux parler des Enfants nés de parents inconnus et abandonnés aux soins des religieuses de la Crèche Saint-Vincent-de-Paul.

Le sort de ces pauvres petits devrait toucher tous les cœurs... Sans doute, les meilleurs soins leur sont-ils donnés, à commencer par le saint baptême; sans doute dans l'asile que la Providence leur a ménagé, médecins, religieuses et gardiennes rivalisent de dévouement pour faire un heureux sort à ces malheureuses créatures; mais il y a un fait à retenir; c'est qu'un enfant ne développe bien son intelligence, n'apprend à parler et à se débrouiller, n'élève ses sentiments, n'acquiert, en un mot, une bonne éducation qu'au contact des grandes personnes et même des enfants plus avancés que lui dans la vie. En effet, dans une famille ordinaire, un petit enfant se trouve tout de suite en relations presque continues avec sa mère, avec son père et tout la parenté sympathique, et tous les amis dont il captive l'attention.

Chacun lui parle, chacun lui témoigne de l'affection, s'intéresse à ses premiers balbutiements et s'efforce de les perfectionner. Chacun guette les premières manifestations des divers sentiments de cette âme toute neuve encore, et les développe ou essaie de les mettre au point; ajoutez qu'à l'âge des jeux, la rencontre d'enfants ou plus précoces ou plus vieux, pourvu qu'ils soient bien élevés, contribue beaucoup à faire avancer le travail des grandes personnes.

Or, à la Crèche, pour qu'au moins deux personnes puissent s'occuper, comme on fait dans les familles, de l'éducation de chaque enfant hospitalisé, il faudrait un personnel de 730 religieuses ou institutrices quand, en réalité, elles sont 21 religieuses et 80 gardiennes. Ce qui arrive, c'est que les enfants, bien nourris, bien soignés, mais groupés dans différentes salles suivant leur âge, croissent bien physiquement, mais développent très peu leur intelligence; ils en sont tous au même point: lents à parler, lents à comprendre. Il y a deux remèdes à cette situation:

Premier remède: Placer ces enfants en pension à prix d'argent dans des familles recommandées, afin que le voisinage d'enfants plus avancés et surtout l'influence des grandes personnes les mènent au plus tôt à un développement normal; ensuite... les placer dans un orphelinat; ensuite... leur enseigner un métier, ensuite... les lancer dans la vie...

Deuxième remède: le moins coûteux et de beaucoup le meilleur: donner ces enfants à des ménages spécialement recommandés comme parents adoptifs par le curé de la paroisse. (...) Une visite à la Crèche Saint-Vincent-de-Paul, à Québec. Il y a du choix, Pensez donc 365 enfants, depuis les nouveau-nés jusqu'aux bambins et bambines de quatre ans! On choisit, on se consulte, on s'entend avec la mère Supérieure, on signe un contrat d'adoption; tout cela par charité pour un prochain misérable et par amour pour un Dieu infiniment bon. On arrive à l'hospice les mains vides, et l'on repart avec un trésor... (...) Les enfants de la Crèche sont presque tous attrayants. Si un ménage, à la suite de cette lettre, adopte quelque enfant délaissé, il sera en bonne compagnie puisque depuis trois ans, quatre cent dix ménages ont accompli cet acte héroïque de charité. On n'en connaît point qui l'aient regretté. (...) Je vous prie d'agréer, cher monsieur et chère madame, mes plus respectueuses salutations en N.S.

V. Germain, ptre, vicaire à Sainte-Marie de Beauce.



20 novembre 1927 – Même envahissement, paisible et tout sympathique, que dimanche dernier. Aussi, les adoptions se font-elles nombreuses.

27 novembre 1927 – Total des enfants adoptés, au cours de cette année, grâce à la campagne laborieuse de Monsieur l'abbé Victorin Germain : 200 ! Le plus beau record du genre, depuis la fondation : 26 ans en septembre dernier. Et 272 de ces pauvrets sont décédés.

3 février 1928 – Arrivée de 10 enfants les plus âgés de l'Hôtel-Dieu du Sacré-Cœur! L'encombrement de cette maison a nécessité ce transfert. Ce sont les prémices de la moisson abondante, qui envahira notre nouveau domaine, dès que les portes en seront ouvertes. Quand ? Dieux le sait.

6 juillet 1928 – Nous accueillons monsieur le curé Michaud accompagné de 140 de ses paroissiens de Saint-Édouard de Lotbinière. Après la visite aux petits orphelins, tout ce monde coute leur pasteur parler d'adoption d'un petit infortuné. Bien des yeux se rougissent et se couvrent de pleurs sincères.

8 novembre 1928 – Monsieur le Curé de Saint-Clément de Témiscouata mérite vraiment une mention honorable pour répondre si rapidement à la lettre-circulaire de monsieur l'abbé Victorin Germain. Il accompagne lui-même sept de ses paroissiennes, qu'il a facilement gagnées à faire l'adoption d'un orphelin. La scène du choix à faire dans les 11 dortoirs de bébés est indescriptible de beauté. Le Divin Pasteur en devait être ému là-haut.

18 avril 1929 – L'épreuve de maladies épidémiques se fait de plus en plus alarmante chez nos 370 bébés. À la varicelle, qui sévit toujours depuis décembre dernier, sont venus s'ajouter des cas de scarlatine et de typhoïde. L'on fait de l'isolement autant que le permet notre situation actuelle, mais combien le labeur s'accroît pour les pauvres maîtresses de salles!

21 avril 1929 – Le journal L'Action Catholique (notre journal quotidien) consacre tout son numéro d'aujourd'hui, dimanche, à l'histoire, bien détaillée, de notre Œuvre de la Crèche, depuis son origine (1901) jusqu'à notre gigantesque construction, commencée le 1^{er} avril 1927 et non encore terminée. Nul doute que cette bienveillance ne nous soit très profitable au sens d'exciter une immense compassion dans les bons cœurs et les incline à nous être secourables d'après leurs ressources. Dieu bénisse ce désir intense!

8 août 1929 – Déménagement des bébés dans leur nouvelle maison. C'est un transport de 280 petits lits, à répartir dans les quatre étages modernes. Assurément, il s'agit de rien de moins que d'un véritable « tous de force » et d'adresse ménagère, ici!

19 août 1929 – Ouverture du cours de « pédiatrie » en 12 leçons, par le docteur Albert Jobin, immense avantage que cet enseignement pour le personnel, évidemment! La bourse divine est chargée de défrayer le zélé professeur.

À suivre...



Présidente : Caroline Fortin – cfortin@mouvement-retrouvailles.qc.ca
Vice-présidente : Lucille Gosselin
Trésorier (par intérim) : André-Georges Toupin
Relationniste : Lise Émond
Secrétaire : Réjane Genest

PROCHAINES ACTIVITÉS RÉGIONALES

Région de Québec / Portneuf / Chaudière- Appalaches / KRTB / Bas St-Laurent / Gaspésie/Les Îles

Café-rencontre
Le mardi 12 septembre 2017, 19h00

Informations générales
Projet de loi 113
Discussions Ad-lib

Café-rencontre
Le mardi 10 octobre 2017, 19h00

Informations générales
Activité à confirmer

Centre des loisirs St-Sacrement
Salle de réunion
1360, boul. de l'Entente, Québec G1S 2T9
(Stationnement dans la rue, accès pour personnes à
mobilité réduite, grande salle éclairée)

Pour plus de renseignements : 418 990 2799

**Toujours vérifier sur le site Internet
pour tout changement de dernière minute.**

« Prochaine parution – Octobre 2017 »

Région Montérégie / Mauricie, Bois-Francs / Montréal / Laval / Laurentides / Lanaudière

Café-rencontre

Le vendredi, 6 octobre 2017, 19h00

Projet de loi 113
Caroline Fortin sera sur place pour répondre
à vos questions

Centre Pierre & Bernard Lucas
2060, rue Holmes
St-Hubert

Pour plus de renseignements : 450 678 5975

Région Saguenay / Lac St-Jean / Chibougamau / Côte-Nord

Dates et endroits à confirmer
Surveillez notre site Internet

Pour plus de renseignements : 418 673 4733

Région Frontenac/Estrie

Dates et endroits à confirmer
Surveillez notre site Internet

Pour plus de renseignements : 418 335 9522

